

Compte rendu de l'Assemblée Générale ASPTT SAINTES du 02/07/2021

I - Accueil et rapport moral du Président M. Vincent NOURAUD

Bonjour à tous,

Merci de votre présence à notre assemblée générale 2021.

Je remercie Günter GEDAT de sa présence en tant que représentant de la nouvelle municipalité.

Je remercie également les adhérentes sport santé présentes ce soir. Cela fait plaisir d'avoir des personnes autres que les membres du bureau à notre AG.

Je déplore l'absence d'un représentant de nos instances ASPTT même si j'ai bien conscience que nous ne sommes pas les seuls à lancer des invitations.

Tout d'abord je souhaiterais que nous ayons une pensée pour Claude BERNARD qui nous a quitté en début d'année. Il avait pendant de longues années été un bénévole actif au sein de la section pétanque et membre du conseil d'administration de nombreuses années.

Cette année fût placée sous le signe de la pandémie et des confinements qui nous a contraint à faire une saison quasi blanche.

Il nous faut espérer que la rentrée 2021 soit celle du renouveau et qu'elle laisse enfin la part belle aux sports et loisirs plutôt qu'aux angoisses et isolements.

Dans ce contexte je voudrais saluer l'implication de nos bénévoles qui n'ont rien lâché et qui ont fait en sorte de pouvoir reprendre l'activité au plus vite dans les meilleures conditions et qui ont aussi maintenu un lien avec nos adhérents pendant la coupure imposée.

Nos adhérents ont pour la plupart accepté et compris notre obligation d'interrompre nos prestations. Je tiens à saluer leur très bon état d'esprit à ce sujet.

Dans ce contexte compliqué je déclare cette assemblée générale ouverte .

II - Effectifs ASPTT Saintes :

L'effectif global de notre ASPTT depuis l'année 2016/2017 (chiffres issus d'ADHERONS *)

Effectifs/Activités	années	2017/18	18/19	19/20	20/21
Badminton		30	23	21	3
Sport-Santé		12	25	22	26
SIEGE				2	
SKI ALPIN		2	2		
Tennis		12	10	11	10
Yoga			5		
TOTAL licenciés(*)		56	55	55	39

(*) Des adhérents participent à plusieurs activités.

Pour les votes :

Présents ou représentés 11 membres dont 5 du Comité Directeur de Club 2020 sur 39 inscrits.

III - Compte rendu d'activité des sections : Année 2020

1 - Badminton : Vincent NOURAUD – saison 2020/21

Nous avons toujours le même créneau horaire du mercredi de 18h30 à 22h et nous fonctionnons uniquement en section loisirs (pas d'affiliation à la fédé badminton).

Nous avons débuté la saison en septembre pour une coupure fin octobre. La reprise des activités n'a pu se faire que le 09 juin. La saison s'est donc résumée à 2 mois et demi (environ l'équivalent de la coupure de la saison passée). Fin octobre, je n'avais reçu que 3 inscriptions donc 3 licences prises au sein de la fédération. Au vu de la non inscription des autres adhérents à cette date il a été décidé de ne pas encaisser les chèques des 3 personnes inscrites (ce qui engendre une perte de 60 euros pour la section). Cette saison sera considérée comme saison blanche et les inscriptions reprendront à la rentrée de septembre.

Le prix de l'adhésion de 50 euros restera inchangé pour la saison prochaine.

Le budget prévisionnel est excédentaire. Nous verrons en fonction des événements du 1er semestre 2022 comment utiliser cet excédent (achat de maillots, achats de nouveaux poteaux ou filets, participation à une manifestation ASPTT...).

En espérant une prochaine saison axée sur le sport, le loisir et la convivialité.

2 - Sport santé : Christine MOURA – saison 2020/2021

Le premier constat que l'on peut effectuer sur cette saison 2020/2021 est de fait celui des conséquences de la pandémie Covid 19. Les actions prévues n'ont pu être menées que très partiellement du fait des différents confinements et de la fermeture des salles depuis le premier novembre 2020.

Yoga :

Nombre d'inscrits : 25

Cette activité a démarré le 14 septembre pour le créneau du lundi (5 séances) et le 1^{er} octobre pour celui du jeudi (3 séances). Nous n'avons pas l'accès aux salles municipales lors des vacances scolaires et le 2^{ème} confinement est intervenu à la fin de ces vacances de Toussaint.

Par la suite et après avoir contacté nos adhérents il n'a pas été possible de mettre en place des cours en visioconférence pour plusieurs raisons :

- La première et la plus importante est que nous avons à faire à un public en difficultés physiques et pour lequel il est important de pouvoir effectuer une correction directe ce que la visio ne permet pas. La plupart des personnes présentes ont une mobilité insuffisante ainsi qu'une image du corps qui ne leur permet pas toujours de rectifier les postures uniquement par la parole. Il nous a semblé plus judicieux en lien avec l'éducatrice sportive, de ne pas proposer des mouvements qui auraient pu être plus dommageables que bénéfiques.

- L'autre raison pour laquelle nous n'avons pas utilisé la visioconférence est le fait que tous nos adhérents ne sont pas équipés de matériel informatique, quant' à ceux qui en possèdent, ils peuvent ne pas maîtriser suffisamment l'outil pour ce type de cours.

Tennis de table :

Nombre d'inscrits : 10

Badminton :

Nombre d'inscrits : 6

Tennis :

Nombre d'inscrits : 4

Les ateliers sports de raquettes ont été amputée de la même manière que ceux du yoga avec des séances s'arrêtant aux vacances de la Toussaint. Nous le regrettons d'autant qu'en début de saison nous avions des groupes à la fois suffisamment important et motivé !

Remarques :

Trois adhérents de la saison précédente sont en attente de reprise après des interventions chirurgicales ; ils ne sont donc pas comptabilisés mais sont motivées pour reprendre dès que possible.

Huit adhérents sont inscrits dans plusieurs activités.

En personnes physiques cela nous donne 33 inscrits mais 48 accueils., avec une majorité de femmes (26) pour 7 hommes. La moyenne d'âge se situe autour de 60 ans.

L'arrivée rapide du 2^{ème} confinement, n'a pas permis à chaque inscrit de finaliser son adhésion, nous n'avons pu enregistrer que 26 licences premium.

Les enseignants :

Deux intervenants sont salariés :

- L'enseignant tennis en tant qu'auto- entrepreneur n'a rien pu percevoir de notre club pendant les confinements, mais a repris en extérieur quand la météo l'a permis.

- L'enseignante yoga, salarié PSL bénéficie d'un chômage partiel que nous avons complété à hauteur de 100%. Elle s'est engagée dans la démarche PEPS et a effectué avec succès le 1^{er} module de formation.

Les bénévoles :

Comme les années précédentes, par mesure de sécurité compte tenu de la fragilité physique et/ou psychologique du public accueilli, nous nous sommes engagés à ce qu'au moins une de nous soit présente à chaque séance Sport/Santé.

Nous sommes donc 4 à assurer cette présence à tour de rôle, sur les 4 ateliers hebdomadaires.

Projet de reprise :

Faisant suite à une saison 2019/2020 qui avait également été amputée de plusieurs mois de fonctionnement, le couvre-feu, puis le 3ème confinement ont démobilisé un certain nombre d'adhérents ; nous constatons en effet moins de retours aux mails que nous envoyons régulièrement.

Pour tenter de remédier à cela, nous avons proposé en avril plusieurs petites randonnées dans Saintes afin que les adhérents puissent se rencontrer de nouveau et puissent également recommencer une activité. Lors de ces sorties, nous avons constaté que plusieurs des personnes présentes étaient restées totalement sédentaires et isolées durant cette période hivernale sans vie associative et sportive. Nous sommes encore plus inquiètes pour ceux qui ne se sont pas manifestés.

Avec les beaux jours et en attendant l'ouverture des salles, nous avons proposé comme l'an passé, la reprise des activités en extérieur, en accord avec les services sportifs de la ville et tout en respectant de fait les prescriptions sanitaires. La météo de Mai ne nous ayant pas été du tout favorable, nous avons dû parfois annuler au dernier moment et n'avons pas pu faire autant de séances qu'on ne l'espérait. Dans ces conditions, nous avons choisi de ne pas demander de cotisation à ceux qui ne s'étaient pas encore mis à jour de leur adhésion, mais la plupart ont exprimé leur volonté de se réinscrire la saison prochaine.

De mi-mai à fin Juin, nous avons ainsi pu faire :

Yoga : 13 séances

Tennis de table : 7 séances

Badminton : 4 séances

Tennis : 3 séances

Sur suggestion de certaines adhérentes, nous clôturerons cette saison par une petite randonnée et un pique-nique, lundi 5 juillet.

Perspectives :

Nous avons préparé la saison prochaine, avec l'inscription au village des associations le 1^{er} WE de septembre. Nous sommes en attente du retour de nos de notre demande de subvention ANS, et de l'attribution par la ville de créneaux en salle, afin d'avoir les moyens de poursuivre notre action.

Nous serons agréés PEPS en ce qui concerne le yoga, ce qui signifie que nous apparaitrons dans le listing des médecins, afin que ces derniers sachent vers qui adresser de façon sécurisée les patients pour lesquels le yoga/gym-douce pourrait contribuer au rétablissement.

La disponibilité de notre intervenante bénévole, tennis de table, sera moindre l'an prochain, aussi nous sommes à la recherche d'un éducateur sports de raquettes qui pourrait venir renforcer l'encadrement notamment au badminton.

L'adhésion pour la saison prochaine est fixée à 60€

Compte tenu du peu de séances qui ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, un avoir de 30€ sera proposé à chaque adhérent de la saison 2020/2021.

3 - Tennis : Françoise MEGE

Malgré la crise sanitaire, les effectifs se sont maintenus en 2020 mais avec une activité réduite.

Les entraînements du Jeudi soir, avec 8 joueurs et joueuses sur 2 créneaux, encadrés par un éducateur bénévole, ont été interrompus du 19 Mars au 4 Juin inclus puis, pour la saison tennistique 2021, seuls 4 entraînements ont pu avoir lieu avant le nouveau confinement en Novembre 2021. Mais la motivation était toujours là !

Lorsque les mesures sanitaires interdisaient l'utilisation de la salle mais permettaient l'activité extérieure, nous avons tout mis en œuvre pour pratiquer notre sport sur le court extérieur en dur malgré son état déplorable. Nous avons balayé les graviers, débroussaillé le long du grillage, puis rafistolé le grillage du fond (début 2021) pour éviter de perdre les balles qui se retrouvaient sur le terrain du club canin fermé à clé. Par manque d'entretien et surtout en période hivernale, ce court s'avère glissant et dangereux.

La soirée conviviale organisée à l'occasion de chaque fin de saison s'est limitée à un apéritif.

La compétition 2020 :

En raison des mesures sanitaires successives, les compétitions par équipes n'ont pas eu lieu, une équipe féminine avait été engagée au printemps mais la compétition a été annulée juste avant la 1^{ère} rencontre.

Le comité départemental avait maintenu les inscriptions au championnat individuel en fin d'année mais la situation COVID n'a pas permis la réalisation des matchs.

Discussion débat autour du court extérieur :

Les difficultés pour la section liées au manque de courts sont d'autant plus flagrantes avec les confinements successifs. Le seul court extérieur utilisable n'encourage pas la venue de nouveaux adhérents. Notre demande pour une réfection d'un court extérieur n'a pas avancé. Peut-on demander des devis par nous même ?

Voir la suite de ce débat au chapitre V Divers.

Ce qui laisse supposer que nous ne pourrions pas espérer nous développer cette nouvelle saison.

Les créneaux en salle demandés par la section Tennis n'ont pas été confirmés pour la saison 2021/2022. Nous pensons que des demandes multiples pour de mêmes créneaux sont en cause. Comment se passent les arbitrages entre ces demandes ? Y a-t-il des négociations ?

IV - Compte rendu financier : (Michel BONNIN)

Compte de Résultat 2020 Hors Actions Sport Santé (en euros)

Total des charges : 1 422,94 Pour produits = 1 484,50

Résultat excédentaire de 61,56

La section Tennis a un excédent de 185 (715 – 530)

Le Siège a un déficit de 361,76 (319,50 – 681,26)

Le Badminton a un excédent de 238,32 (450 – 211,68)

Le Siège a pour charges principales : l'assurance locaux (107) , le contrat ADISPO CCP (96,25),

Les licences et affiliation FSASPTT (306,5) , Le pot de notre AG et le déplacement à l'AG Ligue (91,97) pour un produit de 201,5 (revenu sur livret) auquel on ajoute le reversement de licences (68).

Les activités ont été perturbées avec la situation due au COVID19 mais sans contrainte financière liée à du personnel, seuls les adhérents ont pâti de ce problème.

Les activités n'ont eu que peu de dépenses.

La reprise pour la saison 2021/2022 sera problématique pour le budget car nous envisageons des réductions de cotisation pour tout renouvellement (adhérents 2020/2021).

Compte de Résultat 2020 Actions Sport Santé (en euros)

Total des charges = 5 322,04 pour Produits 5 317,59

Résultat déficitaire de 4,45

Le report d'une partie des subventions allouées en 2020 en constatés d'avance (1500 ANS et 1800 ADS) sur 2021 nous permet de régulariser les baisses de charges liées à l'arrêt des activités pendant les confinements pour anticiper la reprise en 2021. Les achats de matériels et petits équipements ont été suspendus et vont reprendre en 2021 avec la relance des activités.

Les frais de moniteurs se montent à 3 963,92 pour 1 455 de cotisations.

S'ajoutent les versements sur la licence FSASPTT Premium : 192 € = 48x4 (22 saison 2019/2020 et 26 saison 2020/2021)

Le don des frais de déplacement des bénévoles se monte à 536,55 sans parler des heures consacrées à cette activité.

Le résultat global pour l'exercice 2020 est excédentaire de 57,11 €.

Prévisionnel 2021

Compte de Résultat prévisionnel 2021 Hors Sport Santé (en euros)

Résultat déficitaire de 2,33 € (Charges = 1933,33 Produits = 1931)

La section Tennis affiche un déficit de 230,50 (887,50 – 657)

les licences FFT + FSASPTT = 450 € l'affiliation FFT = 45 €, inscriptions 2 championnats 57€, et 30€ de Droit d'Adhésion au Club (DAC) pour le Siège. On ajoute l'achat de balles pour les championnats = 80 € et la prévision d'une publicité (panneau pare-vent) en participation avec l'omnisport et autres sections pour 138 € /388 € représentent les dépenses de la section,

Ses recettes : 8 cotisations à 70€ = 560 + adhésion de mars = 65€ et le reversement licences ASPTT = 32 € dont 2 de mars 2021.

Le Siège a un excédent de 49,17 (426-376,83) en prévoyant 100 € pour la publicité, 107,84 d'assurance, 39,99 pour remplacer l'alimentation du PC Portable (02/2021), 79 € de frais bancaires, 50€ d'adhésion FSASPTT.

Côté recettes, 240 € d'intérêts du Livret et 186 € de DAC.

Le Badminton a un excédent de 179€ (848-669)

achats liés à la pandémie COVID 15 €, participation à la Publicité pour 50 €, 120 € de volants 50 € pour un tournoi 50€ pour animation et 16 licences FSASPTT + DAC = 384 €

en recettes, 16 adhésions = 800 € et 48 € de réversion.

Compte de Résultat prévisionnel 2021 Sport Santé (en euros)

Total des charges 5 996,67 = pour Produits 5 999

Résultat excédentaire de 2,33 €

Dépenses : La rémunération des intervenants (moniteurs/éducateurs yoga, tennis, ping et Badminton) pour 4 496,67

Licences et DAC pour 863€, achats matériels mesures PEPS et raquettes tennis enfant 425€, fournitures administratives et médicales pour 100 €, participation à la publicité pour 100 € et 12€ de frais postaux

Recettes : Le report d'une partie des subventions allouées en 2020 en constatés d'avance (1500 ANS et 1800 ADS) sur 2021 s'ajoute à la partie de l'ANS prévue pour la saison 2021/2022 (1500 sur les 4 500 demandés) en mettant 3000€ en constatés d'avance sur 2022.

Nous prévoyons 35 adhésions avant décembre 2021 dont 25 renouvellements à demi tarif et 4 cas sociaux pour un montant total de cotisations = 1 075€.

La réversion se monterait à 109€. La vente d'un tapis enregistrée en mars 2021 pour 15€ termine les recettes de l'action sport santé sur 2021.

Je n'ai pas prévu de don des frais de déplacements ou autres dans ce budget !

Le résultat global prévisionnel pour l'exercice 2021 est à l'équilibre

V - Divers :

Dialogue avec Monsieur Günter JEDAT (représentant mairie, Conseiller délégué aux affaires sportives) :

Ont été abordé chaque courriel envoyé à la mairie et pour lesquels nous n'avions pas eu de réponse, à savoir :

- Notre demande d'un défibrillateur, normalement obligatoire.
- Notre demande de réhabilitation d'un court de tennis extérieur
- Dans le cadre du sport/santé, notre demande d'avoir accès aux installations même en cas de confinement, dans la mesure où notre public devrait être considéré comme prioritaire.
- Notre demande régulière d'un créneau à La Boisnarderie les mercredis à 15H.

M. Günter JEDAT, le représentant de la mairie a été quelque peu embarrassé pour répondre à nos questions dans la mesure où les interlocuteurs directement concernés (Mrs COURTHES et COLLIN) sont en arrêt maladie depuis déjà un certain temps.

Concernant le défibrillateur, la demande a été enregistré et nous devrions en voir l'installation à La Boisnarderie en septembre 2021.

La demande des courts extérieurs a été abordée lors du compte rendu de la section tennis, mais nous ne pouvons guère espérer quoi que ce soit pour la saison prochaine, malgré notre proposition d'en financer une partie.

Un accès sécurisé au court extérieur avec système de gâche électrique et renforcement du grillage est dans le domaine du possible. Nous attendons avec espoir les réponses à nos demandes.

Quant à la possibilité dans le cadre du Sport/Santé d'avoir accès aux installations même en période de confinement, la demande exprimée par une adhérente s'est vue opposer un refus catégorique sauf à être en possession d'une prescription médicale claire.... et encore.

En ce qui concerne les créneaux attribués le représentant de la municipalité n'avait pas les moyens de nous répondre, n'intervenant pas sur ce secteur d'organisation. Avancer l'heure de ce créneau est pourtant primordial pour nous si nous voulons poursuivre cette activité ; en effet, notre intervenante bénévole ne pourra plus assurer ce créneau trop tardif pour son planning.

Comité Directeur de Club (ex Conseil d'Administration) :

Composition 2020

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Secrétaire adjointe	Sport Santé - Tennis	MOURA Christine
Membre	Sport Santé	PESQUERA Juan
Membre	Siège	QUENTIN Raymond
Membre/ trésorière section	Tennis	MEGE Françoise

Composition 2021 : Sans nouvelles de Raymond ni de Juan nous les retirons du CDC.

Ils n'ont pas pris de licence et sont donc considérés comme démissionnaires.

Pas de nouvelles candidatures, le Comité réduit est reconduit à l'unanimité, le bureau également.

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Secrétaire adjointe	Sport Santé - Tennis	MOURA Christine
Membre/ trésorière section	Tennis	MEGE Françoise

Signatures

Président

NOURAUD Vincent

Secrétaire de séance

BONNIN Michel